

FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Dans le cadre du projet « Education à la santé, à la sécurité », les élèves des classes de troisièmes ont eu une initiation aux gestes de premiers secours.
Pour finaliser cette initiation, votre enfant a la possibilité de suivre une formation plus complète en vue d'obtenir le P.S.C.1. (Prévention de secours civique de niveau 1), c'est la nouvelle appellation depuis janvier 2008 du brevet de secourisme.
La formation se déroule au collège au tarif préférentiel de 45 euros par élève
(Attention seulement 10 places)

LUNDI 26 mars 2012 de 13h30 à 16h30 (Cours maintenus le matin)
MARDI 27 mars 2012 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Encadrement : Mme Pieri
Intervenant : Croix Rouge Française
Lieu: salle 51

Nous vous serions obligés de bien vouloir attester de la prise de connaissance de ces dispositions et de remettre le coupon ci-dessous dûment complété avec le règlement de 45 euros (si chèque à l'ordre de Mazenod) à Mme Pieri ou au secrétariat avant **le lundi 19 mars 2012.**

D'avance, nous vous remercions.

✂.....

Je soussigné(e) _____

Responsable de l'enfant: Nom _____ Prénom _____

né (e) le _____ à _____ département _____

Adresse _____

Classe _____

déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives à la formation aux gestes de premiers secours **du lundi 27 mars 2012 après-midi** (cours maintenus le matin) **de 9h00 à 12h00** et du **mardi 29 mars 2012** sur la journée de **9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.**

J'autorise mon enfant à y participer, je joins le règlement de 45 euros pour les frais de la formation PSC1 (Si chèque à l'ordre de Mazenod) et le coupon autorisation complété et signé.

Motivation de votre enfant:

Date et signature